



APPEL A CANDIDATURES :

COOPERATIONS ET MOBILITES INTERNATIONALES 2018

Texte de l'appel à projets :

L'appel à candidatures « coopérations et mobilités internationales » vise à renforcer les coopérations internationales dans les domaines d'intervention de la Fondation des Sciences du Patrimoine (recherche et formation sur la connaissance des patrimoines les techniques de restauration, de conservation et de transmission du patrimoine).

Cet appel est ouvert à l'ensemble des personnels des institutions membres de la Fondation à l'exception des doctorants. Il porte aussi bien sur l'accueil d'une personnalité scientifique que sur la réalisation d'une mission d'un chercheur français dans une institution étrangère.

Les conditions de réalisation du séjour :

- durée du séjour (minimum 1 mois) au cours de l'année 2018.
- en fonction des cas, la Fondation assure la prise en charge des frais de voyage du candidat retenu. Un défraiement sera effectué selon les mêmes principes que l'établissement d'origine du candidat retenu. Les éventuels frais de visa restent à la charge du candidat. Pour les candidats étrangers, la prise en charge d'une partie du salaire peut être envisagée. Ce type de demande devra cependant faire l'objet d'une démarche motivée.

Dossier de candidature :

- La candidature se fait sur la base du dossier en annexe. Elle doit reposer sur un projet scientifique associant au moins deux institutions membres de la Fondation. Un descriptif du projet est demandé. Il doit notamment mettre en évidence les adéquations entre celui-ci et les travaux menés dans le cadre de la Fondation tout en présentant les perspectives de valorisation du projet.
- Une lettre de motivation ainsi qu'un CV détaillé du candidat partant ou accueilli doivent être annexés au dossier.
- un budget prévisionnel est demandé

Modalités de sélection :

Les dossiers de candidatures seront soumis à l'appréciation du comité scientifique de la Fondation avant d'être sélectionnés par son conseil d'administration. Le comité scientifique peut décider de faire appel à des experts extérieurs. Le nombre de candidatures retenues reposera sur la qualité et la pertinence des projets au regard des priorités de développement des activités de la Fondation.

Le présent appel à candidatures est ouvert pour l'année 2018. Une enveloppe financière est prévue à cet effet et sera utilisée au fur et à mesure.

La sélection des dossiers interviendra donc en fonction du calendrier des instances de la Fondation et des fonds encore disponibles.

Envoi des candidatures :

Par envoi électronique à sciences.patrimoine.aap@gmail.com

Ou par envoi papier à : Fondation des sciences du patrimoine - Université de Cergy-Pontoise -
MIR de Neuville - 33, boulevard du Port 95011 Cergy-Pontoise cedex

Votre contact scientifique : Anne-Julie ETTER (anne-julie.etter@u-cergy.fr)

Votre contact administratif : Emmanuel POIRAULT (emmanuel.poirault@u-cergy.fr)